

Edition d'un utilisateur

Onglet générique

Nom

- Cette propriété permet de définir le nom utilisé pour identifier l'utilisateur. Il lui permet également de s'[authentifier](#).

Description

- Cette propriété permet de définir le texte qui est affiché pour identifier l'utilisateur dans l'interface de visualisation.

Mot de passe

- Cette propriété permet de définir le mot de passe, si vous n'utilisez pas l'[Authentification avec Active Directory/OpenLDAP](#). Dans le cas contraire, laissez le mot de passe vide.

Email

- Cette propriété permet de définir l'email de l'utilisateur. Les [Notifications](#) mail seront envoyées sur cette adresse.

Téléphone

- Cette propriété permet de définir le téléphone de l'utilisateur. Ce sera utilisé pour envoyer des SMS à cet utilisateur.

Modèles d'utilisateur appliqués

- La liste des modèles d'utilisateur appliquée à cet utilisateur pour en hériter les propriétés. (voir la [Logique des modèles](#).)

Groupes d'utilisateurs

- Cette propriété permet de lister les [Groupe d'Hôtes](#) auxquels l'utilisateur appartient.

Est un Administrateur de SI

- Cette propriété permet de définir si l'Utilisateur est Administrateur de SI.
Être Administrateur de SI signifie:
 - avoir accès à l'UI de configuration.
 - pouvoir créer des hôtes et les éditer.
 - modifier son propre profil utilisateur.

Est un Administrateur Shinken

- Cette propriété permet de définir si l'Utilisateur est Administrateur Shinken.
Être administrateur signifie:
 - Un accès illimité à toutes les interfaces et tous les éléments.
 - pouvoir appliquer en production la configuration définie en Staging

Méthodes de notification

- Cette propriété permet de choisir les [Méthodes de notification](#) qui seront utilisées pour cet utilisateur.
Une méthode de notification définit comment la notification est envoyée, et quand elle est envoyée.
Si plus d'une méthode de notifications sont présentes, chacune enverra une notification à cet utilisateur suivant ses modalités.

Activé

- Cette propriété permet de définir si l'élément sera pris en compte lors de l'application de la configuration de Staging en de production.

Pour les modèles de contact uniquement :

Le modèle est visible pour un Administrateur de SI ?

- Cette propriété n'est disponible que pour les modèles d'utilisateur et détermine si le modèle peut être utilisé par un administrateur SI.

Données

Cet onglet définit des données qui pourront être utilisées par des [Les Variables](#), en particulier à l'usage des commandes de [Notifications](#). Consulter ces pages pour plus d'information.

Autorisations



Le fonctionnement des autorisations est décrit de manière plus complète sur [cette page](#). La section ci-dessous ne présente que la description des propriétés.

UI Visualisation [Actions]

Peut effectuer des actions

- Cette propriété permet de définir si l'utilisateur peut effectuer des actions à travers l'UI de Visualisation. Voici la liste des actions possibles:
 - Planifier une période de maintenance (DOWNTIME)
 - Effectuer une prise en compte (ACKNOWLEDGE)
 - Forcer le résultat d'un check
 - Forcer la réexécution d'un check

Si la propriété est à FAUX (afin que l'utilisateur ne puisse pas effectuer d'actions), alors, même si les boutons d'action sont visibles dans l'interface, l'utilisateur recevra un message d'interdiction s'il tente de les utiliser.

Actions spécifiques sur les éléments :

- **Planifier une période de maintenance**
 - Cette propriété permet de donner à l'utilisateur le droit de planifier ou d'enlever des périodes de maintenance depuis l'interface de visualisation. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.
- **Effectuer une prise en compte**
 - Cette propriété permet de donner à l'utilisateur le droit d'effectuer ou d'enlever des prises en compte dans l'interface de visualisation. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.
- **Forcer le résultat d'un check**
 - Cette propriété permet de donner à l'utilisateur le droit de forcer le résultat d'un check dans l'interface de visualisation. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.
- **Forcer la réexécution d'un check**
 - Cette propriété permet de donner à l'utilisateur le droit de demander les réexecutions de checks dans l'interface de visualisation. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.

UI Visualisation [Affichage des zones]

Contenu de l'onglet historique

- Cette propriété permet de choisir la vue de l'onglet historique dans l'interface de visualisation.

Les valeurs possible sont : sla, history or history_sla.

Afficher le détail des changements dans l'Historique

- Cette propriété permet de donner au contact le droit voir les période de l'historique des états des éléments dans l'interface de visualisation.

Afficher le détail des changements des SLA

- Cette propriété permet de donner au contact le droit voir les période des SLA dans l'interface de visualisation.

UI Visualisation [Les favoris]

Tout le monde

- Vous pouvez paramétrer ici les droits d'accès à la section "Tout le monde" des favoris de l'interface de visualisation.

La section "Tout le monde" permet de partager une vue avec tous les utilisateurs de Shinken.

Voici les différents droits qui peuvent être choisis:

- **Lecture:** l'utilisateur peut voir cette section et les vues qui la composent. C'est également le droit de base qui permet d'afficher la section. Ce droit sera automatiquement sélectionné si un autre droit est choisi. Si le droit de lecture n'est pas donné, alors la section entière sera cachée à l'utilisateur.
- **Création:** l'utilisateur peut dupliquer et référencer des vues dans cette section avec un glisser-déposer. Si le droit de création n'est pas donné, l'utilisateur recevra un message lui interdisant d'effectuer la duplication ou la référence.
- **Agencement:** l'utilisateur peut déplacer des vues à l'intérieur de cette section. Afin de l'organiser, il peut créer des dossiers et séparateurs. Il peut aussi supprimer les séparateurs et les dossiers vides. Si le droit n'est pas donné, l'utilisateur ne pourra pas effectuer de rangement dans la section, mais il pourra éventuellement dupliquer ou référencer des vues de la section.
- **Modification:** l'utilisateur peut modifier le contenu des vues de cette section comme par exemple le titre, les filtres ou tris des listes, ou encore la composition des tableaux de bord des portails. Si le droit de modification n'est pas donné, alors les boutons d'édition et de sauvegarde ne seront plus disponibles dans les vues.
- **Suppression:** l'utilisateur peut supprimer des vues de cette section, y compris les vues dont il n'est pas le propriétaire. Une poubelle apparaîtra pour effectuer cette action.

Note : l'utilisateur peut toujours modifier ou supprimer les vues dont il est propriétaire (ses vues sont distinguées par un fond bleu)

Mes groupes

- Vous pouvez paramétrer ici les droits d'accès à la section "Mes groupes" des favoris de l'interface de visualisation.

La section "Mes groupes" permet de partager une vue avec les utilisateurs qui appartiennent aux mêmes groupes.

Voici les différents droits qui peuvent être choisis:

- **Lecture:** l'utilisateur peut voir cette section et les vues qui la composent. C'est également le droit de base qui permet d'afficher la section. Ce droit sera automatiquement sélectionné si un autre droit est choisi. Si le droit de lecture n'est pas donné, alors la section entière sera cachée à l'utilisateur.
- **Création:** l'utilisateur peut dupliquer et référencer des vues dans cette section avec un glisser-déposer. Si le droit de création n'est pas donné, l'utilisateur recevra un message lui interdisant d'effectuer la duplication ou la référence.
- **Agencement:** l'utilisateur peut déplacer des vues à l'intérieur de cette section. Afin de l'organiser, il peut créer des dossiers et séparateurs. Il peut aussi supprimer les séparateurs et les dossiers vides. Si le droit n'est pas donné, l'utilisateur ne pourra pas effectuer de rangement dans la section, mais il pourra éventuellement dupliquer ou référencer des vues de la section.
- **Modification:** l'utilisateur peut modifier le contenu des vues de cette section comme par exemple le titre, les filtres ou tris des listes, ou encore la composition des tableaux de bord des portails. Si le droit de modification n'est pas donné, alors les boutons d'édition et de sauvegarde ne seront plus disponibles dans les vues.
- **Suppression:** l'utilisateur peut supprimer des vues de cette section, y compris les vues dont il n'est pas le propriétaire. Une poubelle apparaîtra pour effectuer cette action.

Note : l'utilisateur peut toujours modifier ou supprimer les vues dont il est propriétaire (ses vues sont distinguées par un fond bleu)

Privé

- Vous pouvez paramétrer ici les droits d'accès à la section "Privé" des favoris de l'interface de visualisation.

La section "Privé" n'est accessible uniquement à l'utilisateur. C'est dans cette section que les favoris sont rajoutés depuis les vues. Voici les différents droits qui peuvent être choisis:

- **Lecture:** l'utilisateur peut voir cette section et les vues qui la composent. C'est également le droit de base qui permet d'afficher la section. Ce droit sera automatiquement sélectionné si un autre droit est choisi. Si le droit de lecture n'est pas donné, alors la section entière sera cachée à l'utilisateur.
- **Création:** l'utilisateur peut ajouter des vues dans ses favoris, et dupliquer ou référencer des vues dans cette section avec un glisser-déposer. Si le droit de création n'est pas donné, l'utilisateur recevra un message lui interdisant d'effectuer la duplication ou la référence et le bouton **"Ajouter aux favoris"** ne sera pas disponible.
- **Agencement:** l'utilisateur peut déplacer des vues à l'intérieur de cette section. Afin de l'organiser, il peut créer des dossiers et séparateurs. Il peut aussi supprimer les séparateurs et les dossiers vides. Si le droit n'est pas donné, l'utilisateur ne pourra pas effectuer de rangement dans la section, mais il pourra éventuellement dupliquer ou référencer des vues de la section.
- **Modification:** l'utilisateur peut modifier le contenu des vues de cette section comme par exemple le titre, les filtres ou tris des listes, ou encore la composition des tableaux de bord des portails. Si le droit de modification n'est pas donné, alors les boutons d'édition et de sauvegarde ne seront plus disponibles dans les vues.
- **Suppression:** l'utilisateur peut supprimer des vues de cette section, y compris les vues dont il n'est pas le propriétaire. Une poubelle apparaîtra pour effectuer cette action.

Note : l'utilisateur peut toujours modifier ou supprimer les vues dont il est propriétaire (ses vues sont distinguées par un fond bleu)

UI Configuration [Essais des checks]

Test du check sur un poller (production)

- Cette propriété permet de donner à l'utilisateur le droit d'exécuter les checks sur les pollers. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de configuration de l'utilisateur.

Test du check sur la machine de configuration (test)

- Cette propriété permet de donner à l'utilisateur le droit d'exécuter les checks sur la machine de configuration. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de configuration de l'utilisateur.

Configuration directe



Cet onglet permet de configurer les notifications pour un contact, mais il est préférable d'utiliser une [Méthode de notification](#) à la place.

Les méthodes de notifications permettent par exemple de configurer des notifications multi-canaux où chaque canal possède ses filtres propres.

- **Host notification period**
 - Cette propriété permet de définir la période de temps où l'utilisateur recevra des notifications pour des hôtes qui sont censés lui envoyer des notifications.
- **Check notification period**
 - Cette propriété permet de définir la période de temps où l'utilisateur recevra des notifications pour des hôtes qui sont censés lui envoyer des notifications.
- **Enable host notifications**
 - Cette propriété permet de définir si les notifications émises pour les hôtes qui sont censés être envoyées à cet utilisateur.
- **Enable check notifications**

- Cette propriété permet de définir si les notifications émises pour les checks sont censées être envoyées à cet utilisateur.

- **Host notification commands**

- Cette propriété permet de définir les commandes qui envoient les notifications pour un hôte.

- **Check notification commands**

- Cette propriété permet de définir les commandes qui envoient les notifications pour un check.

- **Check notification options**

- Cette propriété permet de filtrer quels Statuts et Contextes de l'hôte peuvent envoyer des notifications
La valeur est une liste d'options séparées par des virgules:
 - d: envoi d'une notification sur un état CRITIQUE
 - r: envoi d'une notification lors d'un rétablissement (signifie que l'hôte redevient OK)
 - f: envoi d'une notification quand l'hôte commence ou sort du contexte FLAPPING
 - s: envoi d'une notification quand l'hôte entre ou sort d'une période de maintenance
 - n: n'envoyer aucune notification

- **Host notification options**

- Cette propriété permet de filtrer quels Statuts et Contextes de l'hôte peuvent envoyer des notifications
La valeur est une liste d'options séparées par des virgules:
 - r: envoi d'une notification lors d'un rétablissement (signifie que l'hôte redevient OK)
 - u: envoi d'une notification sur un état WARNING
 - d: envoi d'une notification sur un état CRITIQUE
 - f: envoi d'une notification quand l'hôte commence ou sort du contexte FLAPPING
 - s: envoi d'une notification quand l'hôte entre ou sort d'une période de maintenance
 - n: n'envoyer aucune notificationPar défaut, toutes les notifications sont autorisées.

- **Minimum priority (filter)**

- Cette propriété permet de définir le seuil d'Impact Métier qui enverra des notifications.
En dessus de cette valeur, les notifications ne seront pas exécutées